

- **Projet** : Aménagement du lit et des berges du Langonand sur la commune de Saint Chamond, présenté par la communauté urbaine de St Etienne Métropole

Juin 2023

Décision E 2300044/69

Arrêté N°2023-109 PAT du 13 mai 2023

AVIS DOSSIER PARCELLAIRE

Ayant rendu un **avis défavorable** à la **Déclaration d'Utilité Publique** conjointe préalable à l'enquête parcellaire, je rends également un

AVIS DEFAVORABLE

A l'enquête parcellaire que la DUP induisait

Saint Just Saint Rambert le 15 septembre 2023.

Le commissaire enquêteur :Martine Maréchet

